

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 SEPTMBRE

INFORMATIONS

UNE LIGUE DES PETITS ETATS

Les *Novosti* déclarent qu'il est nécessaire, pour achever de refréner les puissances qui prétendent dominer arbitrairement l'Europe, que les petits Etats forment entre eux une ligue défensive.

Ils peuvent aisément le faire, maintenant que le rapprochement de la France avec la Russie et l'Angleterre ne leur permet plus de redouter les conséquences fâcheuses de cette entreprise.

Le *Nouveau Temps* la juge même complètement opportune, en présence de la campagne ouverte par la presse officielle allemande contre le Danemark.

LES GRANDES MANŒUVRES

Bar-sur-Aube, 1^{er} septembre.

L'omnibus télégraphique a fonctionné ce matin pour la première fois. Il accompagnera le général Saussier dans tous ses déplacements. Par égard pour les membres des missions étrangères, le Conseil municipal a décidé que seules les couleurs françaises flotteraient sur les édifices publics ; seuls les particuliers arboreront des drapeaux russes. L'empressement des habitants à recevoir les troupes est très grand.

Brienne, 4^{er} septembre.

La mobilisation s'opère rapidement, avec une admirable précision. Les populations de la Champagne font un accueil sympathique aux troupes. Les opérations commencent jeudi.

DÉCORATIONS DE M. CARNOT

Le *Figaro* a recherché quelles décorations avait obtenu M. Carnot depuis qu'il a été élu

à la présidence de la République.

En voici la liste :

M. Carnot est grand-croix des ordres suivants :

Dragon (Annam); *Léopold* (Belgique); *Croix du Sud* (Brésil); *Eléphant* (Danemark); *Sauveur* (Grèce); *Saints-Maurice-et-Lazare* (Italie); *Saint-Charles* (Monaco); *Prince Daniel I^{er}* (Monténégro); *Lion et Soleil* (Perse); *La Tour et l'Épée* (Portugal); *Saint-André* (Russie), qui comporte tous les autres ordres; *Saint-Marin* (Saint-Marin); *Aigle blanc* (Serbie); *Nicham Iftikar* (Tunisie).

En outre, comme chef de l'Etat, M. Carnot est grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur.

Quand à M. Grévy, il est grand-croix de *Léopold* (Belgique); *Kalakawa* (Hawaï); *Chrysanthème* (Japon); *La Tour et l'Épée* (Portugal); *Etoile* (Roumanie); *Takowo* (Serbie); *Eléphant blanc* (Siam); *Séraphins* (Suède).

M. Grévy, comme ont voit, est moins charmé que son successeur.

Il est vrai qu'il a la Toison d'Or.

LA FORTIS

Des expériences entourées d'un certain mystère viennent d'avoir lieu aux carrières d'Engis, dans la banlieue de Liège, avec le nouvel explosif dont on s'est occupé récemment dans la presse : *La Fortis*.

Bien qu'il ait été difficile de suivre de près les essais, qui ont duré plusieurs heures, et qui n'ont eu pour témoins qu'un certain nombre de techniciens arrivés le matin même, les renseignements recueillis s'accorderaient à dire que les expériences ont parfaitement réussi et qu'on se trouverait en présence d'un explosif dépassant par l'ensemble de ses propriétés tout ce qui est connu jusqu'ici.

On assure que les essais qui viennent d'avoir lieu avaient pour but l'étude d'explosifs

spéciaux permettant la terminaison des grands travaux du Danube. On prétend cependant, d'autre part, que le groupe qui a assisté aux expériences serait une Commission militaire déléguée par un gouvernement étranger.

UN FACTUM RIDICULE

On a quelque peu parlé ces jours-ci d'un « appel aux catholiques » engageant ceux-ci à se rallier au gouvernement en raison des garanties que leur donnerait la présence de M. Constans au ministère. Nous avons eu ce factum sous les yeux. Il ne vaut point la peine d'être discuté, ne contenant que la répétition des arguments qui traînent dans les journaux dévoués à M. Constans. Qui fait les frais de cette propagande? Cela ne mérite guère d'être recherché. En tous cas, la solution du problème ne semble pas bien difficile.

LE GRAND-DUC ALEXIS

On mande de Vichy que le grand-duc Alexis doit quitter aujourd'hui cette ville.

L'EXPORTATION DES CHEVAUX RUSSES

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 4^{er} septembre :

« Le ministre de la guerre a attiré l'attention du Conseil de l'Empire sur l'augmentation de l'exportation des chevaux à destination de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Turquie et de la France, et a insisté sur la nécessité d'enrayer cette exportation. On pense que cette déclaration du ministre est un premier pas vers l'interdiction de l'exportation des chevaux.

GRÊLE, ORAGES ET TEMPÊTES

Des orages terribles se déchaînent partout sur l'Europe et la France n'est pas épargnée.

L'orage a fait des dégâts épouvantables à La Fouillouse (Loire). Dans nombre d'ateliers, les vitres ont été brisées, les rubans littéralement hachés.

L'orage a été précédé d'un roulement de tonnerre dont le bruit imitait assez celui d'un train passant à toute vapeur sur un pont métallique. Les dégâts sont importants. De mémoire d'homme on n'avait constaté un orage aussi violent. Les récoltes encore sur pied ont été absolument détruites.

Les dommages n'ont pas été moins importants dans la commune de Saint-Héand. Surprises par l'orage, sept personnes montées sur un char-à-bancs sont arrivées au café Ferlay fortement maltraitées par la grêle.

A Sury-le-Comtal, les vignes sont entièrement anéanties. Les ravages sont très grands dans le Rhône, la Loire, l'Isère et la Savoie.

On écrit de Turin, 31 août :

« Un cyclone s'est abattu sur les collines situées sur les territoires de Settimo, Sammauro, Castiglione, Gassino, pendant que la grêle ravageait la plaine.

» Les récoltes sont toutes détruites ; des maisons sont endommagées. Quelques personnes sont contusionnées. »

La basse Autriche est également ravagée.

Les nouvelles de la Manche signalent dans le détroit une semblable tempête accompagnée d'une pluie torrentielle.

La tempête a atteint son maximum d'intensité hier aux premières heures du matin, alors que le vent soufflait de l'ouest-sud-ouest. Le paquebot portant la malle des imprimés et des colis, de Calais à Ostende, a eu de grandes difficultés pour traverser la Manche. Les autres bâtiments qui étaient au large n'ont pas pu s'approcher de terre.

28 Feuilleton de l'Écho Saumurois

OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Quel calme pour Marcelle ! Quel doux repos d'être là, toute seule, sur le canapé en canne dorée, abritée par les feuilles énormes d'un arbre des tropiques ! Quel parfum pénétrant avaient les gardenias et les fleurs d'oranger ! Comme le petit ruisseau murmurait une argentine symphonie sur les cailloux blancs de son lit... Qu'elle était d'un poétique effet, cette lumière adoucie à travers les verdure ! L'orchestre jouait en sourdine. La valse semblait s'éloigner... s'éloigner... Il fallait prêter l'oreille pour entendre ce murmure. Et Marcelle souriait en s'éventant languissamment.

Ah ! savoure, savoure cette dernière minute de bonheur, pauvre Marcelle, pauvre être si bon et si tendre, et si confiant. Elle regardait autour d'elle, ravie, émue, le cœur débordant d'amour pour le prince. N'était-ce pas à la haute situation du prince Wladimir qu'elle devait d'être accueillie ainsi à cette splendide

fête ? N'était-ce pas à lui... à lui... le prince Zinesko qui était venu la chercher toute humble et toute simple dans l'antique domaine du Prieuré, à lui que devait se rapporter toute sa gratitude pour ce titre de princesse, si doux à ses lèvres, pour ce luxe qui l'entourait, pour ces diamants qui étincelaient sur ses épaules. Ah ! mais cela n'était rien. Ce qu'elle aimait surtout, ce n'était pas la vie fastueuse d'une grande dame ; ce qu'elle aimait, c'était lui... Lui, si beau, si noble, lui, son prince ; lui, son mari ; lui, sa joie, son trésor, son amour, tout ce qu'elle adorait au monde. Lui, pour lequel elle avait quitté, presque sans chagrin, le Prieuré et son vieux père ; lui qu'elle avait mis bien au-dessus du bon et brave Conan Ploël. Oh ! oui, elle l'aimait de toute son âme.

Et, en rêvant au bien-aimé, elle regardait la statue de marbre blanc et l'eau coulant de l'urne de porphyre ; elle regardait les fougères et les palmiers ; elle aspirait le parfum des gardenias et des roses. Et tout cela resta pour toujours gravé dans son cerveau, avec cette précision cruelle et ces couleurs ineffaçables, qui nous rappellent à jamais le souvenir de nos dernières heures de bonheur. Jamais, depuis, elle ne rentra volontairement dans un

jardin d'hiver ; car, là, elle avait goûté la dernière minute de joie de son heureuse et confiante jeunesse.

Du canapé où elle était assise, elle avait vue sur le parc. Tous les conifères du Nord étendaient, sur le gazon argenté par la lune, l'ombre de leurs branches, d'un vert sombre ; puis les bouleaux, les hêtres, les frênes, les chênes-lièges, réunis en groupes, ou espacés le long des avenues, formaient de profonds défilés de feuillage naissant, à travers lesquels on apercevait, ça et là, une tache azurée et diamantée : la mer.

Deux hommes se promenaient dans une allée lointaine. Marcelle reconnut la haute silhouette et la démarche élégante du prince Zinesko.

— Oh ! je veux aller vers lui, murmura-t-elle. Qu'il sera bon de me promener à son bras, par ce beau clair de lune ! Nous irons loin... bien loin, tout au bout du parc ; je lui dirai que je l'aime ; cela vaut mieux encore que tout ce tourbillon mondain, dont je me lasserais vite. S'aimer de tout son cœur, de toute son âme ; il n'y a que cela.

Et, quittant la serre, s'éloignant du salon, elle se dirigea, son écharpe de dentelle jetée sur ses épaules, vers celui qui était bien réel-

lement son tout, son univers. Elle s'approchait du prince, le regard débordant de joie et de confiance. Cet homme, près de lui, ne la gênerait pas, car elle reconnaissait l'exilé, ce jeune Slave à l'âme si reconnaissante. Que disaient-ils ? Sans doute Paul Vélina assurait une nouvelle fois son bienfaiteur de sa reconnaissance. Ils avaient atteint un endroit désert de l'immense parc. Cette partie sauvage n'était même plus illuminée par les girandoles de lanternes vénitienes ; mais, dans le haut du ciel, la lune brillait ainsi que des étoiles sans nombre. Le parfum léger des marronniers en fleurs montait dans l'air tiède de cette nuit de printemps. Un grand silence régnait dans cette solitude, et elle paraissait lointaine, lointaine, là-bas, tout au bout de l'allée, cette villa Bragiloff, pleine de monde, rayonnante de lumières, emplie du bruit de la danse. L'écho de la valse n'arrivait même plus dans ce quinconce de verdure. Le prince Wladimir et le misérable Vélina se sentaient bien seuls, dans cette solitude seulement troublée par le cri des oiseaux de nuit. Une chouette s'abattait sur un nid, et c'était un carnage.

Marcelle, tout à la pensée de rejoindre le prince et de se promener à son bras, s'avancait

ÉTRANGER

LA QUESTION D'ÉGYPTE

La question de l'évacuation de l'Égypte a amené dans les relations de la Turquie et de l'Angleterre une tension qu'il n'est plus possible de dissimuler.

Déjà on avait remarqué la persistance de lord Salisbury à chercher tous les prétextes pour éviter de recevoir l'ambassadeur de Turquie.

De son côté, le Sultan refuse de recevoir l'ambassadeur d'Angleterre.

AU CHILI

Plusieurs des principaux fonctionnaires du gouvernement balmacédiste seront fusillés aujourd'hui après avoir passé en jugement devant une cour martiale.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1^{er} septembre 1891.

La liquidation des rentes révèle de grosses positions de vendeurs attribuées à la Banque allemande, positions dont on ne soupçonnait pas tout à fait l'importance, étant donné que le mois d'août avait été très pauvre comme affaires. L'existence d'un déport de 7 à 8 centimes sur les rentes dénote l'existence d'une place encore à la baisse et qui persiste dans son opinion.

L'ancien 3 est compensé à 95.80 laissant 80 centimes de bénéfice à l'acheteur reporté. L'acheteur de nouveau gagne 50 centimes sur le mois dernier ; il a été compensé à 94.10.

Le Rouble et l'Orient Russe se maintiennent après un début hésitant. Le groupe Portugais est un peu plus faible et les valeurs de cuivre fléchissent, entraînées par une baisse marquée du métal à Londres motivée par la cessation des hostilités au Chili.

La Rente Italienne est offerte ; elle conserve difficilement le cours de 90.15. On s'attend à de grosses livraisons.

La Banque de Paris maintient le cours de 760 malgré les réalisations provoquées par la hausse constatée hier.

La Banque d'Escompte varie peu à 450 et la Société Générale est demandée à 482.50. Le Comptoir d'Escompte est très ferme à 550. Le Crédit Foncier s'inscrit à 4,252. L'obligation des Immeubles de France a un bon courant d'affaires à 390.

Les Chemins de fer Economiques se traitent à 415.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Dès que la transformation de la société des Charbonnages de la Zsily sera terminée, il faudra s'attendre à un mouvement sur les titres de l'Urikany.

BOURSE DE PARIS

Du 1^{er} Septembre 1891

3 0/0	95 50
3 0/0 nouveau	93 90
3 0/0 amortissable	96 40
4 1/2	405 05

donc d'un pas léger.... Lorsque, tout à coup, elle demeura debout, immobile, étonnée. Que disait donc l'exilé si reconnaissant ? Il venait de faire entendre une sorte de rire insolent.

— Ah ! ah ! Eh bien ! comment trouves-tu ma farce ? Un peu lugubre, n'est-ce pas ? Tu as eu une peur bleue que je ne nomme la vieille sorcière, et que je ne te désigne à tous comme un misérable. Mais pourquoi aussi me refuser l'argent ? Ah ! nous sommes deux amis qui ne s'aiment guère. Cette espèce-là n'est pas si rare qu'on le croit. Allons, sois bon prince. Vite, donne-moi cent louis.... Un acompte.

Le prince fronçait le sourcil et, sans répondre, faisait de la tête un signe dédaigneux et hautain.

— Alors, tu ne veux plus me donner d'argent ? Tu ne veux plus ? Pourtant, tu m'as promis d'un signe à cette soirée. Tu m'as promis... Tu ne veux plus ?... Je parle alors, tout de suite. Allons, donne.

Et le prince éclatant :

— Non, je ne donnerai plus rien. Si je donnais encore, cette fois, il faudrait recommencer demain..., et toujours... et toujours... Misérable.

Un rire sec et strident fut d'abord la ré-

ponse ; puis Vélina répliqua :

— A toi de solder mes caprices, car ta fortune, cet héritage, nous appartient à tous les deux. Si je t'ai fait monter si haut, ce n'est pas, je te le jure, pour que je reste en bas. Donne cent louis.

— Taisez-vous, murmurait le prince ; taisez-vous, Vélina ; on pourrait nous entendre.

Et, là-bas, cachée par le tronc d'un cèdre, Marcelle demeurait immobile, éperdue. Elle était blanche comme une statue de marbre ; des gouttes de sueur perlaient dans ses cheveux. Elle passa la main sur son front, afin de faire revenir sa tranquille raison dans sa pauvre tête hallucinée... Elle rêvait sans doute... C'était un horrible cauchemar.

La querelle continuait.

— Donne-moi de l'argent.

— Non, non.

Et railleur, maintenant, Vélina reprit sur le ton du persiflage :

— C'est que j'ai bonne envie d'abrégier la longueur de l'existence en fumant de bons cigares et en soignant ma table. C'est que, sur le chemin de la vie, j'ai un désir ardent de rouler en carrosse. Tu dois comprendre cela, toi. Ah ! ce soir, que c'était beau, cette fête où j'ai pé-

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'EXPOSITION DE SAUMUR

Samedi 5 Septembre 1891

OUVERTURE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION A 4 HEURE

A midi et demi, dans le manège des Ecuyers, réunion de tous les membres de la Commission ;

A 4 heures, départ de la Sous-Préfecture du cortège officiel ;

Réception et visite à l'Exposition ;

Lunch offert aux invités.

A 3 heures, Entrée Publique.

Le soir, grande Retraite aux Flambeaux par les Pompiers de la ville, avec le concours de la *Musique Municipale* et de l'*Harmonie Saumuroise*.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Voici le compte rendu sommaire de la dernière séance du Conseil municipal de Saumur, qu'il ne nous a pas été possible d'annoncer, n'ayant pas été informé de sa réunion :

Le Conseil approuve le budget. Au sujet du traité pour le collège des garçons, entre l'Etat et la ville, M. le maire communique une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui écrit qu'il ne lui paraît pas possible d'admettre la suppression de quatre professeurs : les deux des lettres de l'enseignement moderne, celui de physique et celui d'allemand. Cet enseignement a une trop grande importance ; il doit être maintenu et fortifié. Il demande aussi l'inscription au budget des sommes perçues pour la rétribution scolaire. Comme il veut tenir compte à la ville des sacrifices qu'elle s'impose, il augmente la subvention de l'Etat et la porte à 46,000 fr.

M. le maire ajoute que M. le ministre de l'agriculture vient de nommer un professeur d'agriculture, ce qui rend disponible la somme de 3,000 fr. qui était prévue au budget pour le traitement de ce professeur. Le Conseil, touché de ces témoignages de sympathie qui sont donnés à notre collège par le gouvernement, peut donc accepter les propositions de M. le ministre, sans trop grever son budget.

Le Conseil renvoie l'examen de ces propositions aux commissions de l'instruction publique et des finances.

Le maire rappelle qu'il s'est engagé, au nom du Conseil municipal, auprès de la Commission de l'Exposition, à voter un crédit égal

à la somme fournie par la souscription publique, qui a produit 8,800 fr.

M. Coutard dit que le crédit pourrait être porté à 40,000 fr. Après une courte discussion, ce dernier chiffre est accepté.

Le Conseil autorise l'hospice général à faire un emprunt de 12,000 fr., remboursable en douze annuités de 720 fr. ; il donne un avis favorable aux traités passés entre la fabrique de Saint-Pierre et M^{lle} Roux, et entre la fabrique de Saint-Nicolas et le général de Boulligny pour fondation d'œuvres pies ; il donne l'autorisation au maire de faire vendre les vieux effets d'équipement de la compagnie des sapeurs-pompiers, et il renvoie à la commission de la voirie une pétition de M. Homus, qui demande l'enlèvement des décombres qui sont le long de sa propriété, rue de l'Arche-du-Moulin-Pendu, et accepte la cession de M. Lacroix d'une partie du talus, chemin de grande communication n° 50.

Sur le rapport de M. Terrien, le Conseil accepte les propositions de M. Houllard, qui s'engage à refaire une fosse d'aisance du collège, dont les infiltrations tombent dans ses caves, et rejette une demande d'achat du terrain qui est entre le collège des garçons et la rue des Moulins, ce terrain pouvant, dans un temps prochain, devenir très utile à la ville pour ouvrir un chemin de communication plus facile avec le collège des jeunes filles.

Quelques vœux sont encore exprimés par plusieurs conseillers. L'un demande un garde-fou sur le quai de la rive droite ; un autre la réfection de l'égout de la rue de l'Arche, un troisième l'installation de nouvelles bornes-fontaines. L'administration promet de faire le nécessaire.

M. Doussain fait observer que le quartier Saint-Nicolas n'a pas de commissaire du Bureau de bienfaisance et propose de charger de ce service hospitalier M. Bourguignon, qui accepte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LES LIEUTENANTS D'ARTILLERIE SORTIS DE L'ECOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

Par décision ministérielle du 29 août 1891, les lieutenants d'artillerie dont les noms suivent, officiers d'instruction à l'Ecole d'application de cavalerie en 1890-91, ont été désignés pour faire le service dans les régiments ci-après, savoir :

M. Solomiac, du 10^e régiment (5^e batterie). — Classé au 3^e régiment (11^e batterie).

M. Pierre, du 15^e régiment (8^e batterie). — Classé au 34^e régiment (8^e batterie).

M. Turpin, du 28^e régiment (6^e batterie). — Classé au 32^e régiment (12^e batterie détachée à Lunéville).

M. Grant de Luxolère de Bellussière, du 1^{er} régiment d'artillerie-pontonnières (13^e compa-

gnie). — Classé au 33^e régiment (10^e batterie).
M. Massin, du 37^e régiment (10^e batterie).
— Classé au 22^e régiment (2^e batterie).
M. Boisseuil, du 34^e régiment (6^e batterie).
— Classé au 14^e régiment (8^e batterie).
Les autres lieutenants d'artillerie rentrent dans les régiments dont ils font partie.

LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Les troupes de la 18^e division cantonneront à Loudun aux dates indiquées ci-après :

5 ET 6 SEPTEMBRE
36^e brigade

Etat-major de la 36^e brigade. Effectif : 5 officiers, 15 hommes, 10 chevaux.

77^e régiment d'infanterie, effectif : 64 officiers, 4,800 hommes, 57 chevaux.

135^e régiment d'infanterie, effectif : 56 officiers, 2,086 hommes, 57 chevaux.

33^e régiment d'artillerie, effectif : 48 officiers, 278 hommes, 250 chevaux.

25^e régiment de dragons, effectif : 17 officiers, 190 hommes, 218 chevaux.

6 ET 7 SEPTEMBRE

Quartier général de la 18^e division à Loudun, effectif : 15 officiers, 50 hommes, 50 chevaux.

9^e bataillon du génie, effectif : 4 officiers, 157 hommes, 5 chevaux.

7 SEPTEMBRE
35^e brigade

Etat-major de la 35^e brigade, effectif : 4 officiers, 15 hommes, 10 chevaux.

32^e régiment d'infanterie, effectif : 70 officiers, 1,900 hommes, 70 chevaux.

66^e régiment d'infanterie, effectif : 70 officiers, 1,900 hommes, 70 chevaux.

135^e régiment d'infanterie, même effectif que celui déjà indiqué.

33^e régiment d'artillerie, effectif : 50 officiers, 550 hommes, 520 chevaux.

Nous avons déjà donné le programme des grandes manœuvres du 9^e corps. Rappelons en deux mots les opérations qui doivent être effectuées.

Le programme est, à peu de chose près, le même qu'en 1889, avec cette différence toutefois que l'action principale s'était déroulée à quelques lieues de Châtelleraut, au lieu dit la *Jalousie*, et que cette année chaque régiment exécutera d'abord des manœuvres de régiment contre régiment, puis brigade contre brigade, qui se réuniront ensuite pour former les deux divisions de notre corps d'armée.

La 33^e brigade, composée des 90^e et 68^e d'infanterie, arrivera au Blanc le 4 au soir, et y séjournera le 5. Elle repartira le 6 à la rencontre de la 34^e brigade.

La concentration de la 17^e division, commandée par M. le général Désandré et composée des 68^e, 90^e, 114^e et 125^e de ligne, de six bai-

nétré, grâce à mes talents et à l'habit noir soldé par tes pièces d'or. Ah ! que c'est donc doux l'état de l'homme riche ! Ah ! que c'est bien la vraie vie, la bonne, la seule. Grand Dieu ! être aussi de la fête, non plus désormais en charlatan, qu'on invite pour amuser un public, mais y être comme toi, en prince. Ah ! oui, je veux être aussi de leur monde, et ne plus regarder avec la foule massée à l'entour des portes cochères. Je veux voir, de mon carrosse, patauger les autres et les éclabousser à mon tour, ces insolents favoris de la fortune, qui me raillaient quand je n'étais qu'un pauvre petit paysan de l'Oural, grelottant dans sa sale fourrure.... Mais j'avais de l'intelligence. J'ai étudié... Ah ! rendre enfin mépris pour dédain, la belle revanche ! Donne-moi de l'argent.

— Non, non.

— Ah ! tu ne veux pas. Eh bien ! je vais te faire cracher tes pièces d'or avec des mots cinglants, qui marbreront de rouge ta face blême. Ah ! tu veux te cuirasser contre mes menaces ; tu veux te faire sourd aux insultes. Mais attends, attends.

Il eut un geste violent, et un méchant regard étincela sous sa paupière.

— Taisez-vous ; taisez-vous, balbutiait de nouveau Zinesko. On va nous entendre.

Et, là-bas, toujours appuyée contre le cèdre, Marcelle se sentait devenir folle. Cette causerie tragique, jetée là, dans la solitude du parc, tandis que, là-bas, dans la maison éminente de lumières, la valse reprenait plus joyeuse, plus entraînante ; cette causerie, cette querelle plutôt, éveillait en elle des soupçons affreux. Quelle foudroyante clarté traversait son esprit ! Quel était donc cet homme auquel elle avait donné sa confiance sans réserve ? Ah ! elle avait donné sa confiance sans réserve ? Ah ! elle avait donné sa confiance sans réserve ? Elle n'avait pas de pleurs dans ses yeux, pas encore de sanglots à l'étouffer dans sa poitrine ; mais, dans son regard, une indicible épouvante.

Elle écoutait.

— Tu ne veux pas me donner de l'argent ? Eh bien ! je vais révéler à tous que tu n'es qu'un faux prince ; que tu n'as fait qu'une chose jusqu'à ce jour : mentir, mentir et mentir.

— Taisez-vous, Vélina ; taisez-vous !

(A suivre.)

teries d'artillerie et d'un régiment de cavalerie, aura lieu à Poitiers, le 8 ; le jeudi 40, la 17^e division marchera à la rencontre de la 18^e division (général Favre) qui se concentrera à Saumur. Ces deux divisions manœuvreront pendant trois ou quatre jours.

L'action finale aura lieu vraisemblablement dans les plaines situées entre Airvault et Loudun où aura lieu la dislocation.

La revue d'honneur sera très probablement passée à Thouars.

UN INCIDENT AUX MANŒUVRES

Au cours des manœuvres de brigades qui s'effectuent en ce moment, un soldat qui s'est rendu coupable d'un vol au préjudice d'un de ses camarades a été arrêté et amené à Tours par la gendarmerie.

Ce soldat passera probablement devant le Conseil de guerre.

Doué-la-Fontaine

Le Syndicat agricole de Doué-la-Fontaine célébrait dimanche sa fête patronale.

Dès 10 heures du matin, les trois cents membres du Syndicat se trouvaient réunis au restaurant Grellet, fixé comme lieu de rendez-vous. On y avait apporté à l'avance trois magnifiques brancards ornés par les soins de M. Coutard, vice-président du Syndicat. Sur l'un étaient placés deux magnifiques gâteaux offerts par l'un des syndiqués ; sur l'autre les céréales et les légumes les plus beaux de l'année ; enfin, sur le troisième, des fruits aux vives et fraîches couleurs, tous étiquetés soigneusement, et dont le choix et la beauté faisaient le plus grand honneur à nos cultivateurs.

A 10 heures 3/4, le cortège se forme aux accents joyeux de l'excellente musique l'Union musicale de Doué, précédée de sa superbe bannière et immédiatement suivie des trois brancards. Nous remarquons, à la tête du cortège, M. Henry Chatenay, président du Syndicat, M. Bineau, maire de Doué, M. Merlet, sénateur de Maine-et-Loire, M. Berger, député de Saumur, M. de la Guillonnière, l'ami des ouvriers et des cultivateurs, MM. Coutard, Cabanié, Defoy, Boutin, etc., etc.

On arrive à l'église où, après la bénédiction du pain et des divers produits agricoles placés au pied de l'autel, est célébrée une messe solennelle. Toute la population de la ville et de la campagne s'y presse en foule, toute heureuse de s'associer à la fête des cultivateurs, de prier avec eux pour le relèvement de l'agriculture et d'écouter les sages et belles exhortations que, suivant une coutume déjà vieille, leur adresse, à cette occasion, le vénérable et excellent curé-doyen de Doué.

A midi la messe est terminée. Dans le même ordre et toujours en bataillons serrés on se rend à la salle du banquet. La plus cordiale et la plus franche gaieté règne parmi tous les assistants. Il suffit de voir le caractère de la réunion pour être assuré à l'avance qu'il n'y sera pas fait de politique. En effet, la série des toasts commence.

M. Henry Chatenay qui semble avoir pris pour devise le dévouement à la cause de tous, porte éloquentement la santé des invités et des membres du Syndicat.

M. Bineau se lève ensuite. L'affection et la sympathie qu'il inspire à tous ses administrés lui valent des applaudissements unanimes.

Dans une charmante improvisation, M. le sénateur Merlet entretient le Syndicat de la reconstitution des vignes phylloxérées. Il fait allusion au voyage de M. Viala qui, en dépit de sa science, ne put sans doute se défendre de certaines influences administratives. Toujours est-il que dans le pays conservateur de Doué, il passa comme une étoile filante sans daigner s'arrêter. M. Bineau et les pépiniéristes y ont pourvu et, grâce à eux, les viticulteurs de Doué sont à la tête du mouvement.

Le Syndicat réservait à M. Berger un accueil non moins chaleureux qu'à M. Merlet. Le député de notre arrondissement exposait en termes applaudis les divers projets de loi votés par la Chambre en faveur de l'agriculture.

Enfin, un beau discours de M. de la Guillonnière terminait la séance. Faisant ressortir, avec son talent ordinaire, tous les dangers que court l'agriculture, il les distinguait de trois sortes : l'absence de protection douanière, la surcharge des impôts, enfin la spéculation, en d'autres termes la juiverie.

Sur le premier point et dès aujourd'hui les cultivateurs ont gain de cause. Par les tarifs douaniers qui viennent d'être votés, ils ont reconquis l'indépendance économique, base indispensable et nécessaire de l'indépendance nationale.

Il leur reste encore à obtenir la diminution des charges qui les ruinent et à se liquer contre les accapareurs, les juifs et les usuriers. Leur première victoire en présage de nouvelles. Qu'ils travaillent donc sans relâche. L'avenir est à eux.

Ce discours est fréquemment interrompu par des applaudissements enthousiastes.

Lundi, fêtes des laborateurs à Saint-Lambert, Villebernier et Varennes-sous-Montsoreau.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Un dimanche à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 6 septembre.

Ce train partira dans la soirée du 5 septembre.

Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 6 au 7 septembre.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraut, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-s.-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 4 septembre, à 6 heures du soir.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 5 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr. ; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr. ; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 6 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 41 du matin.

La distribution des billets a commencé mardi 4^e septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 4 septembre.

ASSEMBLÉE DE CHACÉ

L'assemblée de Chacé, qui devait avoir lieu le 20 septembre, est remise au dimanche 27 septembre.

Marchands et étalagistes y trouveront aide et protection.

ANGERS. — Une bonne nouvelle. — Nous avons annoncé qu'une dame Demion, habitant dans une maison voisine du chantier de M. Rouard et qui, jeudi matin, avait mis au monde un enfant, avait succombé aux suites du saisissement qu'elle avait ressenti pendant l'incendie qui, menaçant l'habitation où se trouvait cette personne, avait nécessité le transport immédiat de cette dernière dans une maison voisine.

Nous sommes très heureux d'apprendre, dit le *Patriote*, que cette dame, malgré la vive émotion qu'elle a ressentie et qui a pu faire craindre, pendant quelques heures, pour ses jours, n'est point décédée et, qu'au contraire, elle va de mieux en mieux.

Nous sommes convaincu que M^{me} Demion ne nous gardera pas rancune, un seul instant,

de l'avoir fait mourir... sur le papier et nous la prions d'agréer nos plus sincères excuses.

Nomination de notaire. — M. Moizard est nommé notaire à Angers en remplacement de M. Théophile Daburon, démissionnaire en sa faveur.

M. Moizard a prêté serment devant le tribunal d'Angers, à l'audience du 29 août.

CHOLET. — Mort foudroyante. — La semaine dernière, le nommé Olivier, âgé de 56 ans, était occupé, à la ferme des Sulpicières, au battage du blé, lorsqu'il s'affaissa subitement ; il avait succombé à un apoplexie foudroyante.

Double sauvetage. — Mercredi dernier, trois jeunes gens se promenaient en bateau sur la Moine, à Cholet, quand l'un d'entre eux, Maximin Lefrère, tomba à l'eau, entraînant avec lui Arthur Bournouveau. Ces deux jeunes gens, ne sachant pas nager, se seraient noyés à cet endroit où l'eau est profonde sans leur camarade, Camille Georget, qui, grâce à son sang-froid, fut assez heureux pour les retirer sains et saufs.

Le jeune sauveteur, qui s'est sacrifié pour ses camarades, n'est âgé que de 16 ans.

LE 1^{er} CUIRASSIERS DANS LES DEUX-SÈVRES

Les officiers du 2^e cuirassiers, en garnison à Niort, ont reçu samedi les officiers du 1^{er} cuirassiers, cantonné à Prahecq et à Aiffres.

Le dîner, où a régné la plus aimable cordialité, a eu lieu à l'hôtel Jacomella.

Après le repas, les officiers se sont rendus au Cercle militaire, dont la salle avait été brillamment décorée.

La musique militaire a joué ses morceaux les plus gais et les plus entraînants, sous les fenêtres du Cercle, jusqu'à onze heures du soir.

POITIERS. — Suicide. — Avant-hier matin, vers 10 heures, la nommée Zélie Picot, femme Chevalier, couturière, âgée de 37 ans, s'est suicidée à son domicile, à la Pierre-Levée, en se coupant la gorge avec des ciseaux de couturière.

Un écrit de la victime, trouvé sur une table, ne laissait aucun doute sur les causes de la mort.

L'enquête a révélé que, depuis plusieurs jours, la femme Chevalier paraissait atteinte du délire de la persécution.

Tombé dans l'eau bouillante. — Samedi dernier ont eu lieu les obsèques du petit garçon de l'honorable M. Dupuis, huissier à Poitiers, mort dans des conditions particulièrement douloureuses.

Cet enfant, âgé de 2 ans 1/2, se trouvant à Montreuil-Bonnin, chez M. Bobin, son grand-père, a échappé à la surveillance de ses parents et est tombé dans une chaudière d'eau bouillante.

Le pauvre petit est mort la nuit suivante après avoir souffert horriblement.

La douleur des parents est navrante.

FAITS DIVERS

L'ENTERRÉ VIVANT

Il y a quelques jours, on parlait d'un individu enterré vivant et déterré respirant encore.

Le *Temps*, qui a reçu des nouvelles de l'affaire, publie ce télégramme, daté de Rodez :

« Bouleng, l'individu enterré vivant à Saint-Crépin, a vécu encore un jour après avoir été retiré de la tombe. Il a bu du bouillon et de la tisane et a repris complètement ses sens. Il a reconnu toutes les personnes de son entourage et leur a parlé. Mais il est décédé hier, sachant fort bien qu'on allait procéder pour la seconde fois à sa sépulture. Le maire a donné ordre, cette fois, de ne faire l'inhumation que quarante-huit heures après le décès. »

Dernières Nouvelles

Paris, 2 septembre 12 h. 30 soir.

Le *Figaro* maintient, malgré tous les démentis, que la Tzarine viendra en France avec ou sans caractère officiel ; elle accompagnera le grand-duc Georges à Alger.

A Brienne, la concentration pour les manœuvres s'est terminée dans des conditions absolument satisfaisantes.

HAVAS.

MARCHÉS

LONGUÉ, 27 août

Blé-froment, l'hect., 20 à 21. — Seigle, 14 50. Orge, 13 fr. — Avoine, 9 fr. — Pommes de terre, le d.-d., 4 25. — Foin, la charretée, 780 kil., 70 à 80 fr. — Paille, 25 à 30 fr. — Beurre, le demi-kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, » 90. — Volaille, la couple, 3 à 6 fr.

CHOLET, 29 août

Froment, l'hect., 21 fr. ; nouveau, 20 fr. — Avoine nouvelle, 7 fr. — Pommes de terre, 4 fr. — Haricots, 21 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 45. — Œufs, la douzaine, » 80. — Bœuf, le kilog., 1 50. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 40. — Porc, 1 40. — Foin, les 100 kil., 8 fr. — Paille, 5 25. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte
FOIES GRAS truffés 1 90 —
— — — — 3 » —
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes. L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement. Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON

Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.

Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

A LOUER

PRÉSENTMENT

DEUX MAISONS *place du Port Saint-Nicolas.*

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

APPARTEMENTS *à louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.*

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)

A VENDRE CHIENNE BIEN DRESSÉE. — S'adresser à l'hôtel de la Loire, Gennes. (606)

On demande à emprunter 21,000 francs sur première hypothèque.

S'adresser au bureau du journal.

On demande JUMENT des Landes, douce, se montant et s'attelant, au besoin avec voiture et harnais.

S'adresser au bureau du journal.

Un ménage sans enfant, muni d'excellentes références, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

ENTREPOT de CIDRE DE BRETAGNE

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UNE DAME âgée de 42 ans, désire entrer dans une famille comme femme de confiance, pour garder des vieillards ou des enfants. Elle s'occuperait de couture et repassage, et de tous les travaux intérieurs d'une maison.

S'adresser au bureau du journal.



25 francs PAR MOIS
Ateliers de Constructions mécaniques
GUIEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS
— ENVOI FRANCO DU CATALOGUE —

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Veuf ou de Jambon,

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RIUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODEY.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30
Chartres	6 »		9 34	10 12	2 51	9 41
Château-du-Loir	10 43		12 22	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13
Linières-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»
Viviv	12 2		»	3 49	8 17	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»
(départ)	8 31	10 37	»	4 11	8 30	»
Nantilly (départ)	8 37	10 44	»	4 23	8 43	»
Chacé-Varrains	8 47	10 52	»	4 29	8 49	»
Blou	9 11	»	»	4 37	8 56	»
Brézé-Saint-Cyr	9 41	11 24	»	2 15	4 57	9 14
Montreuil-Bellay	10 17	11 57	»	2 44	5 51	9 40
Thouars	»	3 58	»	4 30	8 42	»
Niort	»	»	»	6 24	11 52	»
Saintes	»	»	»	9 52	4 18	»
Bordeaux	»	»	»	»	»	»

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 20	3
Saintes			7 12	9 9	11 39	6 40
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57	»	1 7	2 37	5 1
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18	»	»	2 51	5 16
Chacé-Varrains	10 11	7 27	»	»	2 58	5 24
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32	»	»	3 3	5 29
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte		3 13	5 42
(départ)	7 25	11 25	»		2 52	5 20
Nantilly (départ)	7 36	11 36	»		3 4	5 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Viviv	8 11	12 10	»	3 28	5 57	»
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6	»
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19	»
Linières-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31	»
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	12 33
Chartres	2 47	»	5 56	9 26	12 4	3 26
Paris	5 50	»	7 30	11 50	2 27	5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 39
Chinon	9 4	1 7	7 14	9 4

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	8 30

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Baugé	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Doué	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Martigné	9 12	11 45	10 7	7 12		
Angers						

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30			
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 12	8 4			
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13			
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28			
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54			
(départ)	7 38	1 26	2 21	9 17				
Loudun	8 24	4 14	3 10	10 14				
Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 49				
Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 17				

LIGNE D'ORLÉANS

STATIONS	Direct		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35		
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35		
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1		
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23			
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32			
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41			
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 14	4 20	5 56	6 58	10 24		
(arrivée)	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30		
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21			
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50		
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16		
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48		
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58				

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Omn.	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20	12 20	12 20		
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 35	8 47			
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8	9 20			
Port-Boulet</										